

Liste Ensemble pour Mazan

Réponse au courrier de l'Association de Garrigues

concernant les attentes des habitants du quartier

Notre liste "Ensemble pour Mazan" compte plusieurs habitants des Garrigues, nous avons dès le mois de juin 2019 distribué un questionnaire afin de connaître les attentes des Mazanais(es) et depuis le mois de novembre, avec mes colistiers j'ai engagé un programme de "porte à porte" dans tous les quartiers de la commune.

C'est sur la base des réponses et des échanges que nous avons construit un programme pour les 6 ans à venir.

Le programme que nous avons distribué ces derniers jours apporte des réponses aux attentes des habitants de votre quartier. Nous précisons également que nous veillerons à la bonne gestion des deniers publics sans accroître la pression fiscale.

En réponse à vos propositions, vous noterez que notre programme les a déjà prises en compte pour une bonne partie :

- la création de plusieurs voies sécurisées pour les piétons et les cyclistes entre votre quartier et le village (chemin des Garrigues, Picuey, Contrats... . Un sentier réservé " vélos / piétons" sera étudié de Malpassé à l'école de la Condamine et mis en oeuvre dès que l'itinéraire précis sera négocié avec les riverains et les propriétaires.

- un plan quinquennal de remise en état de la voirie pour l'ensemble de la commune, (et donc pour les Garrigues)

- une offre de transport avec covoiturage et un service Cove destiné aux scolaires et aux personnes âgées,

- la sécurité avec des policiers sur le terrain et la vidéosurveillance,

- la relance des "voisins vigilants",

- un éclairage "intelligent" (programmable) pour sécuriser, économiser l'énergie et limiter les pollutions. Cet éclairage ne sera pas généralisé mais positionné sur des emplacements stratégiques.

- la mise en place d'une "brigade propreté",

- renforcer la rotation des "bennes à végétaux",

- rénover et créer des parcours de santé et parcs pour enfants.

D'autres points que vous soulevez devront être étudiés avec nos partenaires (Conseil Départemental, Cove,..)mais nous nous engageons à défendre les intérêts des Mazanais(es):

- le réaménagement du carrefour de Malpassé,

- les arrêts de bus,

- la prise en charge des bornes à incendie,

- la limitation de la vitesse sur la RD1.

Quand au respect des réglementations (vitesse, débroussaillage, publicités,...) le maire étant officier de police judiciaire, c'est bien à lui qu'incombe cette responsabilité.

Je me permets de souligner que nous mettrons en place une méthode de travail. Les projets seront discuter avec les riverains, les usagers, les associations. La concertation sera notre priorité. Nous l'appliquerons dès notre installation à la mairie.

Bien cordialement

Louis Bonnet